

- Castets
- Léon
- Lé vignacq
- Linxe
- Lit-et-Mixe
- St-Julien-en-Born
- St-Michel-Escalus
- Taller
- Uza
- Vielle-St-Girons

Côte Landes nature

Des ressources renouvelables en Côte Landes Nature



Tandis que nous abordons l'année 2012, j'adresse tous mes vœux aux habitants de notre Canton, à leurs familles et à nos amis visiteurs. Le patrimoine environnemental exceptionnel de notre territoire est un atout précieux afin de relever les défis climatiques, écologiques, économiques et sociaux posés à nos sociétés. Au sein du plus grand massif forestier d'Europe sinistré par la tempête Klaus et par les scolytes, une dynamique de reconstruction est en cours. Cette nouvelle prise de conscience, après le cataclysme, tient compte des impasses de la monoculture et permet de redécouvrir les bienfaits d'une forêt diversifiée de feuillus et de résineux. La biodiversité des espèces s'avère être salvatrice contre les parasites, contre l'effet de

serre ; elle ouvre aussi des perspectives économiques avec une possible relance de l'industrie du liège, avec également le potentiel énergétique représenté par la biomasse. La qualité paysagère ainsi générée par la conservation ou la plantation de feuillus au sein de la pinède attire un tourisme en quête d'espaces naturels, d'exploration douce, sur des voies vertes. La redécouverte du bois et de ses applications dans la construction d'un habitat plus sain, représente un gisement d'emplois non négligeable. Côte Landes Nature a perçu ces enjeux : ainsi a-t-elle fait le choix d'un aménagement paysager de la voie verte Lo Camin de Hé et elle s'engage auprès des entrepreneurs courageux tels que ceux réunis dans l'association "Le Liège Gascon". Notre territoire est aussi riche d'une matière première renouvelable : l'océan. En plus de l'attrait qu'il exerce

sur les populations durant la saison estivale, le géant Atlantique représente aussi une formidable ressource énergétique.

Un océan d'énergie

Le Conseil régional d'Aquitaine a lancé dans le cadre de son Plan de développement Durable du Littoral et avec le concours du GIP Littoral, une grande étude autour des énergies marines renouvelables, leurs enjeux environnementaux, économiques et sociétaux. La production annuelle d'énergie primaire que l'on pourrait extraire des énergies marines représenterait la totalité de l'énergie primaire consommée par l'humanité en l'an 2000 et environ dix fois la consommation annuelle d'électricité des pays de l'OCDE. Les marées, la houle marine, les vents, l'énergie thermique résultant des différences de température entre le fond des océans et la surface, offrent de vastes possibilités non polluantes et renouvelables pour nos besoins en énergie. En cette nouvelle année 2012, je formule le vœu que ces perspectives nous mobilisent positivement en faveur d'un développement raisonné au service de l'intérêt général.

Gérard Subsol,
Président de la Communauté
de communes

Communauté de communes
Côte Landes Nature

Centre médico-social

272 avenue Jean-Noël Serret - BP 25 - 40 260 Castets

Tél. 05 58 55 08 75 - Fax : 05 58 55 08 74

contact@cc-cotelandesnature.fr

www.cc-cotelandesnature.fr

L'arbre du développement industriel durable

Le Liège Gascon est une heureuse convergence d'enjeux économiques, écologiques et patrimoniaux.



Le chêne-liège atlantique, *Quercus Occidentalis*, selon les botanistes latinistes, nommé également Surier ou Corcier, est une composante remarquable du paysage de Côte Landes Nature et du littoral sud Landes, ainsi que de la partie sud-ouest du Lot-et-Garonne. Durant plus d'un siècle, cet arbre fut associé aux ateliers de bouchons, activité industrielle essentielle, avec la ré-

sine, des villages du Marensin et de la Maremne. Le Chêne-liège, familier de nos tucs et dunes anciennes, apprécie le climat doux et pluvieux, la proximité de l'océan et les sols sableux. Le surier est un prodige de la nature puisque son écorce liégeuse se reconstitue après avoir été retirée, procurant ainsi une ressource renouvelable. Son enveloppe isolante lui permet de résister aux incendies. Dans un environnement massivement peuplé de pins maritimes, la présence de cette essence contribue à la biodiversité et protège l'ensemble de la forêt contre les attaques des parasites. Décidément vertueux, le chêne-liège abrite une faune et une flore riches. Ainsi le chêne-liège est-il dans la liste de dix Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)¹. Cependant, en raison de pratiques culturelles intensives au profit du pin maritime, les populations de chênes-lièges subissent des abatages inconsidérés, alors qu'elles sont les alliées du sylviculteur. D'autre part, l'instabilité du cours du marché du liège favorisée par les importations opérées par des pays à faible coût de main-d'œuvre, contribua à réduire l'activité de transformation du liège landais et lot-et-garonnais, notamment celle du bouchon, entraînant l'arrêt des récoltes dans les années 1960.

Les tempêtes de 1999 et de 2009, suivies par d'inquiétants problèmes phytosanitaires, réveillèrent une certaine considération pour le vieil habitant du littoral sud-aquitain. La redécouverte des vertus du *Quercus Occidentalis* est aussi due à la flambée des cours du liège. Les prix de la matière première importée augmentant, les industriels envisagèrent une relance de

Un bon rendement en 2011

La récolte 2011 a été effectuée avec trois ouvriers de la CAFSA formés par l'Institut Méditerranéen du Liège des Pyrénées-Orientales. Selon les responsables du "Liège Gascon", le rendement 2011 est bon : il s'élève à 285,27 kg par ouvrier et par jour ce qui est légèrement supérieur au rendement moyen. Le coût total de revient du liège par kg est de 1,12 € dont 0,49 € pris en charge par l'entreprise Agglolux et 0,63 € pris en charge par le Liège Gascon. Le Liège est acheté 0,09

€ HT par kg au propriétaire. Le Liège Gascon réalise chaque année une récolte afin de retirer l'écorce mâle de surface (démasclage), afin de permettre au liège de meilleure qualité produit par l'écorce femelle, de se développer.

À terme, ce liège sera utilisé pour la fabrication de bouchons par les entreprises locales. Le 17 octobre 2011, 2 620 bouchons issus de la récolte 2008, ont été officiellement présentés.



Écorce mâle
de chêne liège



Démassage,
début 20^e siècle

l'exploitation du liège local. La tenace implication d'une poignée de personnes passionnées par cet arbre, donna un élan généreux à ces critères économiques non négligeables pour l'emploi local.

Un enjeu industriel

Héritiers d'une longue tradition industrielle, des professionnels du liège², ont constitué, en 2005, une association nommée "Le Liège Gascon". Son but est de pérenniser la filière liège en Aquitaine. Pour cela elle coordonne et développe des actions destinées à inventorier et à faire connaître le potentiel des subéraies (chênaies) locales, préparer et organiser les récoltes annuelles de liège en Marensin et Maremne. Elle entend aussi former une main d'œuvre locale pour l'ensemble de la filière, depuis la récolte jusqu'à la transformation.

Inventaire, plantation, récolte

En 2005, le Liège Gascon avec l'aide du Centre de Productivité et d'Action Forestière d'Aquitaine procéda à un recensement de la population de chênes-lièges. Cette opération, financée à 85% par le Pays Adour Landes Océanes et 15% par le Conseil Régional d'Aquitaine, ouvrait des perspectives intéressantes : 145 000 arbres d'une circonférence supérieure à 50 cm représentant une surface de plus de 2300 hectares ont été recensés sur une zone comprise entre Léon et Tarnos. En 2009, Le Liège Gascon entreprend une campagne de ramassage de glands afin de réaliser des plantations expérimentales de chênes-lièges. En juin et juillet 2011, l'association récolte, durant dix jours, sur huit propriétés différentes, 8 140 kg de liège. Le bilan technique est satisfaisant quantitativement et qualitativement et le bilan économique est dans la moyenne selon les responsables du "Liège Gascon".

Pôle d'Excellence Rurale

Ces efforts ont été récompensés : le projet du "Liège Gascon" a été labellisé par l'État "Pôle d'Excellence Rurale" en avril 2011. Côte Landes Nature a été associée, avec d'autres partenaires, à l'élaboration de la démarche ainsi distinguée. Forte de cette reconnaissance, l'association poursuit sa stratégie de développement de la filière liège. Celle-ci, explique Lucie Jenzonnie, employée à mi-temps du Liège Gascon et

chargée de mission pour la charte forestière du Pays Adour Landes Océanes, consiste d'abord à moderniser l'appareil productif local. L'industrie du liège représente un chiffre d'affaires de plus de 35 millions d'euros avec 111 emplois en 2010. Il s'agit ensuite de valoriser la filière landaise du liège par la communication et en travaillant sur les débouchés. "Si le liège produit des bouchons de qualité, ajoute Lucie Jenzonnie, il est aussi recherché pour l'aérospatial, pour l'isolation et la construction durable dans le bâtiment. Il faudra développer la ressource en liège, renforcer l'approvisionnement local pour ancrer la filière sur le territoire. Cela passe par un travail de conscientisation auprès des propriétaires et des élus, par la conservation des chênes-lièges existants, par les plantations et par la formation de professionnels. La coopération avec le Néracais territoire historiquement voué au liège est aussi nécessaire."



Lucie Jenzonnie, chargée de mission Pays Adour Landes Océanes

¹ Les ZNIEFF ont été créées par la loi du 12 juillet 1983 dite loi Bouchereau.

² Demeurent aujourd'hui : Au Liègeur, Agglolux, (Soustons), Aliécor (Castets), HPK (Lavardac)

³ Chambres consulaires, Liège Gascon industriels locaux, Conseil Général Landes, ONF, CAFSA, organismes de formation, Centre Régional de la Propriété forestière d'Aquitaine, Syndicat des sylviculteurs, les Communautés de Communes Maremne Adour Côte Sud et Côte Landes Nature, le maître d'ouvrage étant le Pays Adour Landes Océanes.

Une entreprise pour un produit d'avenir

L'entreprise Aliécor, protagoniste de la démarche associative "Le Liège Gascon", participe aux efforts de relance d'une activité traditionnelle viable pour l'économie et bénéfique pour l'écosystème.

De nos jours, l'intérêt grandissant pour l'environnement naturel, le goût de nos contemporains pour des produits et des matériaux sains et de qualité, offrent une nouvelle vie au liège. C'est la conviction du Castésien Jean-Charles Lassalle qui, depuis longtemps, est passionné par les vertus de cette écorce.

Durant dix-huit ans, Jean-Charles Lassalle fut directeur de l'usine Liss-Pontneau à Soustons, fabriquant des bouchons et autres produits transformés à partir du liège. Désireux de revenir à une conception plus artisanale du traitement de ce produit offert par la nature, il crée, en 2003, une petite entreprise : Aliécor. À l'origine établie à Magescq, la SARL s'installe en novembre 2008 à Castets au début de la rue de Maïtena. Jean-Charles est ici chez lui, sa famille est castésienne et il a joué au rugby dans les rangs de l'USC.

Promouvoir le liège

Aliécor fonctionne avec quatre personnes : Jean-Charles Lassalle, son épouse Mireille, Serge Daulier, un ancien de l'usine Liss à Soustons, responsable d'atelier et Céline Compans, commerciale et chargée des tests de qualité. De son expérience soustonnaise, Jean-Charles Lassalle conserve des liens avec ses collègues bouchonniers réunis au sein de l'association "Le liège gascon". Il partage avec eux le désir de sauvegarder et de promouvoir le patrimoine artisanal et industriel

lié au liège. Les sociétés adhérentes, les soustonnaises "Au Liégeois", Agglolux, la lot et garonnaise HPK de Lavardac et Aliécor de Castets ont eu la fierté de présenter, le 17 octobre 2011, aux représentants de l'État, à des élus et responsables des collectivités territoriales du Marensin et du Sud Landes, 2620 bouchons 100% landais issus d'une récolte de liège effectuée en 2008 sur une parcelle privée de Seignosse. À ces produits de qualité s'ajoutent 1086 bouchons présentant des défauts et transformés en porte-clés. Une partie de cette production a été réalisée à Soustons et la finition a été assurée par Aliécor à Castets. L'entreprise castésienne ne traite que des bouchons certifiés bio ou estampillés ESC certification internationale relative à la qualité et à la sécurité. Les bouchons sont, dans l'atelier castésien, triés et testés. Les spécimens de qualité supérieure sont ensuite marqués au feu et destinés aux bouteilles recueillant du vin millésimé. "Nous travaillons pour des vins haut de gamme, explique Jean-Charles Lassalle et la qualité naturelle des bouchons que nous sélectionnons intéresse les producteurs de vins bio". Avec les bouchonniers soustonnais, Aliécor a aussi mis en service un système de récupération de bouchons en liège usagés afin de les recyclés. "Des associations humanitaires effectuent cette collecte que nous achetons à la tonne. Des particuliers peuvent aussi déposer les bouchons usagés chez nous." Au-delà

Historique

Mentionné dans un acte notarié de 1514, le chêneliège landais est un vieil habitant du Marensin, du Born et de Maremne. Dom Pérignon, inventeur de la méthode champenoise en 1688, lança la renommée du bouchon de liège. Tout convergea sur ce territoire béni des Dieux qu'est le littoral landais pour tirer profit du liège ressource renouvelable sur l'arbre vivant. Vers 1764, le port de Bayonne exporte du liège mais c'est vers 1840 que sont mentionnés les premiers ate-

liers de bouchons en Marensin et Maremne. L'entreprise Thévenin à Vieux-Boucau créée en 1857 pourrait être la première usine de bouchons. L'entreprise Pontneau à Soustons est née en 1887. À Léon deux fabricants de bouchons et 14 ouvriers sont recensés en 1905. En 1939 le canton de Soustons compte environ 800 ouvriers bouchonniers. La concurrence des lièges étrangers affecte la récolte locale qui s'interrompt durant les années 1960.



Mireille Lassalle, cogérante de l'entreprise

du produit transformé issu du liège Jean-Charles Lassalle est un passionné du surier : le gérant d'Aliécor collectionne les ouvrages anciens relatifs à cet arbre généreux ainsi que les cartes postales illustrant la civilisation industrielle et artisanale organisée autour de l'arbre marensinot.

Le liège matière isolante

Aliécor commercialise aussi des matériaux d'isolation et de décoration en liège. Le bâtiment de l'entreprise, réalisé par l'architecte castésien Jean-Luc Labadie, plaide en faveur de ce produit aux nombreuses vertus écologiques. Si le bois domine ici, une façade a entièrement été réalisée en liège expansé pur : "le liège expansé pur spécial façade, précise Jean-Charles Lassalle, est un produit de finition extérieure ne nécessitant ni enduit, ni bardage. Sans adjonction d'aucun agglomérant, c'est un produit naturel, un excellent isolant thermique et phonique. Il isole en laissant respirer comme les pores de la peau. Il est, aussi, impu-trescible." Aliécor propose aussi du parquet en liège, mais aussi des peintures aux pigments naturels.

Contact : 05.58.47.67.67 - www.aliecor.com



Jean-Charles Lassalle et Serge Daulier



Céline Compans effectue des tests de qualité



Ancien atelier de l'usine Pontneau

Janvier 2009, Janvier 2012, trois ans après

Par Gérard Napias, Vice-Président de Côte Landes Nature chargé de la Commission Économie, maire-adjoint de Lit-et-Mixe, Président de l'Association des Entrepreneurs Forestiers d'Aquitaine.



L'Aquitaine et en particulier le département des Landes ont vécu en cette matinée du 24 janvier 2009, une tempête qui a été une des plus importantes jamais connue laissant loin derrière elle, les tempêtes de 1917 à 1999. Près de 225 000 ha de forêt ont été dévastés à plus de

40% sur notre territoire (notons qu'une parcelle qui à moins de 40% de dégâts peut être récupérable et n'est donc pas aidée financièrement).

Un plan chablis de grande ampleur a été mis en place rapidement et a permis d'exploiter en 2 ans la quasi-totalité des bois soit vers les industries locales, nationale ou à l'export.

De plus, environ 8 millions de tonnes de bois ont été stockés dans des parcs spécialement aménagés, ce qui permet à nos industries d'avoir une réserve importante de ressource à court terme (1 million ont été stocké en 1999 avec de très bons résultats).

Malheureusement, le stockage réalisé et le retard dans les traitements ont favorisé un développement très rapide des scolytes sur nos arbres sains et ce sont près

de 27 000 ha supplémentaires qui s'ajoutent à ceux de la tempête.

Nous pouvons, aujourd'hui, justifier que 250 000 ha ont été sinistrés directement ou indirectement par la tempête Klaus à plus de 40%. 300 000 ha de plus ont été recensés à moins de 40% de dégâts.

Les financements prévus ont été abondés par l'Etat et l'Europe grâce à la pression tant de la filière bois que des collectivités territoriales (Régions et Départements...). Celles-ci sont également intervenues sur le financement de certaines actions.

Au 31 décembre 2011, nous pouvons établir que sur les 250 000ha de forêt dévastées :

- 90% des bois touchés ont été exploités
- 160 000 ha de dossiers ont été déposés pour le nettoyage (broyage ou déchiquetage des souches et débroussaillage) et 90 000 ha environ réalisés.
- 43 000 ha de dossiers ont été déposés pour le reboisement dont 6 000 ha réalisés. (Début).

Le financement du plan chablis suit son cours normalement dans les prévisions annoncées et ce sont environ 95 millions d'euros qui sont engagés pour 2012. Toutefois, la filière se "préoccupe" de la rallonge nécessaire au plan prévu pour 200 000ha, largement dépassé à cause des dégâts des scolytes.

Replanter

Nous sommes en 2012 dans les phases de déstockage des aires qui s'ajoutent à un marasme économique, ralentissant la construction et la consommation. De ce fait, les industries du bois vont sévèrement baisser les exploitations de bois verts, ce qui entrainera un ralentissement et une baisse d'activité estimée à 30 % pour les entreprises qui travaillent en exploitation forestière. Par contre les reboisements vont être assez denses dans les 3-4 prochaines années ce qui permettra de maintenir une activité sur le territoire. Concernant les études réalisées après tempête sur les régénérations à faire, toutes convergent vers la plan-

tation de pins maritimes pour les mêmes raisons qui ont prévalu sous Napoléon III.

Il est toutefois recommandé de mettre quelques li-sières ou mini parcelles de feuillus, non pas pour une valeur d'essences supplémentaires mais principalement pour l'aspect sanitaire (diversité de flores et de faunes, insectes ou autres).

Faisons le vœu que 2012 permette une reconstruction massive de notre forêt voulue par nos aïeux, nécessaire pour nos industries et nos emplois mais également pour la beauté de nos territoires.

Le choix de la diversification forestière

Le Groupement de Production Forestière Sud Landes a visité un chantier de reboisement diversifié et a informé les propriétaires sur les opportunités des crédits carbone.

Inauguration



Henri Emmanuelli et Gérard Subsol lors de l'inauguration de la Maison de la Réserve

La Maison de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet a été inaugurée, en mai 2011, en présence d'Alain Rousset, Président du Conseil Général d'Aquitaine, Henri Emmanuelli, Président du Conseil Général, Alain Vidalies, député, Evance Richard, Préfet des Landes, Delpy sous-préfet, Gérard Subsol, Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Naturelle. Cette inauguration coïncidait avec les trente ans de la Réserve.

Protéger et observer le milieu
Selon Gérard Subsol, grâce au partenariat constitué entre les communes de Léon, Vielle-Saint-Girons et Moliets, et les associations de chasse, de pêche, les bateliers, les sylviculteurs, le milieu a été protégé et entretenu, le balisage des sentiers, la signalisation, ont été réalisés, le suivi scientifique a été assuré ainsi que la surveillance et les visites guidées du site. Une exposition permanente décrit la faune, la flore ainsi que les usages passés et présents de la Réserve avec une maquette de l'hydrau-système figurant le bassin versant, l'étang de Léon et le courant d'Huchet jusqu'à l'océan.

Mardi 12 décembre dernier, à Lit-et-Mixe, sous la conduite de Julien Goullier, conseiller forestier du GPF, les propriétaires adhérents visitaient un chantier de reboisement d'une parcelle sinistrée par la tempête Klaus.

Les travaux sont réalisés par la CAFSA qui, après l'exploitation des chablis, le nettoyage, la coupe de régularisation, a débuté les travaux de reconstitution en avril 2011. Le propriétaire a fait le choix d'un chantier principal de reboisement en pin maritime avec une forte densité afin de diversifier ses débouchés économiques et de couper ce bois tôt, trente ans plutôt que plantant du robinier dit faux acacias, arbre originaire d'Amérique du nord atteignant vingt à trente mètres de haut avec des fleurs odorantes propices à l'apiculture.

Aides de la Région et du Département

Yves Lesgourgues, Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière Aquitaine, a, au cours de cette visite, évoqué le programme mis en place par le Conseil régional d'Aquitaine

afin d'encourager la replantation des pins et feuillus, par la création, en septembre 2009, d'un fond de compensation carbone de cinq millions d'euros pour la période 2010-2014, soit 1,25 million d'euros par an. Le projet est porté par la volonté de la Région de compenser les émissions de CO₂ générées par la construction de l'A65.

En encourageant la replantation de la forêt d'Aquitaine, le Conseil Régional espère ainsi séquestrer durablement le carbone, un m³ de bois représentant une tonne de CO₂ stockée ; les sylviculteurs seront ainsi rémunérés pour les apports non marchands de la forêt au bien commun : qualité de l'air, qualité des paysages etc.

Autre initiative : celle du Conseil général des Landes qui signera, le 3 février prochain, une convention avec divers partenaires pour la conservation des lagunes, plans d'eau où affleure la nappe phréatique et qui sont des milieux favorables à la biodiversité.



Plantation de robinier



Plant de robinier

Une aire de repos nature sur le Camin de Hé

Avec du mobilier réalisé en bois de pins, selon la technique du fustage, des prairies fleuries, espace de jeux enfantins et parcours de santé, l'aire de repos s'inscrit dans la logique d'un aménagement et d'un entretien respectueux de l'environnement au long de la voie verte.

Le concepteur

La collectivité territoriale a confié l'étude, la conception et le calendrier d'entretien de l'aire de repos et de la végétalisation de la voie verte, à Rémy Ruiz, apprenti à la Communauté de communes dans le cadre d'une licence professionnelle de Gestion des Aménagements paysagers. La consigne était de créer un espace s'intégrant dans le paysage, respectueux de l'environnement, dans une démarche de gestion différenciée, avec végétaux adaptés, sans utilisation d'arrosage automatique et de produits phytosanitaires.

Aménagements sur 23 km

Cet aménagement paysager accompagne le Camin de Hé au long de ses 23 km entre Taller et Vielle. Des plantations de végétaux indigènes, des bancs et parkings à vélos conçus selon la technique du fustage, agrémentent le parcours, avec des panneaux informant les visiteurs sur le patrimoine des communes riveraines de la piste.



Détente et loisirs sur une aire de repos nature

Empruntant la voie verte "Lo camin de hé", le cycliste, le promeneur, trouveront, à mi-chemin, sur le territoire de la commune de Linxe, une aire de repos aménagée par Côte Landes Nature. Le site est situé sur une parcelle de pins sinistrée lors du passage de la tempête Klaus. Les scolytes se sont précipités sur les arbres fragilisés. Aujourd'hui l'outrage fait ici à la nature est réparé : les bois parasités ont été retirés et un programme de plantation et de revégétalisation a été mis en place : pins maritimes bien sûr, pins parasols ou pins francs qui indiquaient une habitation hôtelière sur nos chemins antiques, chênes-lièges et chênes pédonculés, pins parasols bruyères, genêts, arbousiers, prairies fleuries, vigne et verger avec pommiers dit "Saint-Michel" ou "coudic", une espèce locale ancienne, produisant des fruits jaunes, tendres et parfumés. Cette espèce est produite par le conservatoire végétal d'Aquitaine.

Un espace de détente au cœur de la biodiversité

Un mobilier en bois de pins issu des arbres abattus par la tempête de 2009, accueille les promeneurs : des tables avec bancs pour le pique-nique des visiteurs ou le picaïsho des Mareninois, des toilettes sèches ; ces éléments ont été mis en place par Eric Menendez, de Mimizan, selon la technique ancienne du fustage consistant à assembler, sans clous, ni vis, ni boulons, des troncs de pins écorcés, mais travaillés pour être emboîtés. Le tout donne une impression de solidité et de confort. Un espace de jeux en bois pour les enfants et un parcours sportif ont été aussi aménagés avec l'entreprise Roques. Des panneaux d'information trilingues évoqueront, tout au long de la voie verte, l'histoire du chemin de fer, les espèces végétales, l'économie sylvicole, le choix de la biodiversité opéré par Côte Landes Nature.



Toilettes sèches en fustage

Liaison douce entre le bourg et Contis

À Saint-Julien-en-Born, une fête a été organisée autour de la voie verte reliant les deux pôles dynamiques du village.

Caractéristiques

Destinée à la circulation des vélos, piétons et rollers, la voie verte longe le bourg et opère une jonction avec un tronçon plus ancien reliant la station de Contis aux ateliers municipaux et aux installations sportives. La voie est sécurisée par une lisse longeant la chaussée centrale qui elle-même a été réduite en largeur afin de réduire la vitesse des automobiles. La municipalité et Côte Landes Nature ont assuré la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de la chaussée avec une participation financière du Conseil général.



Tronçon de la future piste nord-sud

Véloodyssée

En cours de réfection, la voie cyclable nord-sud qui traversera Côte Landes Nature de Saint-Julien à Léon où elle fera la jonction à Moliets avec la piste aménagée par MACS, sera intégrée dans le grand projet européen "Véloodyssée" qui comprend un itinéraire atlantique. Le projet français ouvert sur l'Europe reliera Roskoff, en Bretagne, et Hendaye.



Gérard Subsol et Gilles Ducout inaugurent la voie verte

"Jour de fête", le célèbre film de Jacques Tati, a inspiré le choix du titre de la belle journée automnale consacrée à la voie verte de Saint-Julien-en-Born. L'extravagant facteur imitant sur sa bicyclette les techniques aéronautiques américaines de distribution du courrier, aurait apprécié les "vélos rigolos" mis à disposition du public par le clown Yoyo sollicité par la Communauté de communes Côte Landes Nature. Le déploiement festif de ce jour honore l'aboutissement d'un projet qui, rappelle Gilles Ducout, actuel maire de Saint-Julien, a été engagé par la précédente municipalité conduite par Gilbert Darmanthé. Portée et cofinancée par la Communauté de communes Côte Landes Nature, par la commune de Saint-Julien, le Conseil général, le Conseil régional, la voie verte du bourg, dont les travaux ont débuté en janvier 2011, a été achevée avant la période de Pâques 2011.

Le lien entre deux pôles

Gilles Ducout précise que cette voie verte, outre le confort et la sécurité qu'elle apporte aux utilisateurs, relie deux pôles dynamiques du village, Contis et le bourg de Saint-Julien, "qu'on a souvent souhaité opposer" assure le premier magistrat de la commune. Après un petit déjeuner pris sur la place de la mairie, le public présent, s'est élancé parcourant la voie verte sur des bicyclettes gracieusement prêtées par le loueur de cycles Sourgens. Parmi les joyeux vélocipédistes, Gérard Subsol, Conseiller général et président de Côte Landes Nature et Florence Delaunay, Conseillère régionale, étaient dans le peloton en compagnie des élus de la commune. Un magret-frites préparé par les associations juliennes attendait les randonneurs à leur retour. L'Harmonie accompagnait les festivités interprétant notamment une magistrale Encantada du groupe Nadau.

Journées de l'énergie positive dans l'habitat

Le nouveau siège de la Communauté de communes Côte Landes Nature réhabilité selon les normes écologiques d'utilisation des énergies renouvelables a été choisi par le PACT animateur de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, dans le cadre des journées de l'énergie.

OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est une convention qui institue un partenariat entre la Communauté de Communes, l'Agence Nationale de l'Habitat, la DDE et le Conseil Général. Le Conseil Communautaire de Côte Landes Nature a choisi le PACT des Landes pour animer l'OPAH. Le PACT est une association reconnue service social d'intérêt général, vouée à l'amélioration et à la réhabilitation de l'habitat.

Conditions

Le propriétaire qui obtient des subventions pour améliorer son logement s'engage à louer ce dernier pendant 9 ans à titre de résidence principale ; il signe un bail avec le locataire ; il fixe avec l'État le montant maximum du loyer ; le logement est loué à des personnes dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond.



Les élèves du lycée professionnel Haroun Tazieff au siège de Côte Landes Nature

Le jeudi 20 octobre 2011, à l'occasion des journées de l'énergie positive dans l'habitat, les invités, la classe de seconde du lycée professionnel "Haroun Tazieff" de Saint-Paul-Lès-Dax, spécialisé dans les métiers du bois, ont découvert, conduits par Gérard Subsol, président de Côte Landes Nature et Florence Delaunay, directrice générale des services, les équipements énergétiques de ce bâtiment alliant l'architecture traditionnelle du Marensin et la modernité : chaudière à bois, système de ventilation naturelle, isolation thermique de ouate de cellulose, plancher de bois et de béton ciré le tout assurant un bon confort thermique. L'architecte Bruno Piquepal, concepteur de l'ouvrage, des artisans ayant participé à cette réalisation, étaient présents afin d'expliquer la démarche choisie pour réhabiliter ce bâtiment. Les futurs charpentiers ont admiré les techniques des anciens, puisque les charpentes originelles de cette maison de maître construite approximativement

au 17^e siècle, ont été conservées. Les élèves ont ensuite découvert les actions organisées concernant l'amélioration de l'habitat.

Logements locatifs rénovés

Le bâtiment de Côte Landes Nature, abrite les permanences de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, animée, sur le territoire, par le PACT des Landes partenaire des journées de l'énergie. La directrice adjointe de cet organisme, Anne Beyrier-Serre, expliquait aux élèves, la nature de l'OPAH. L'opération ainsi lancée vise à aider et inciter les propriétaires et investisseurs à assurer la réfection de logements. Le but est de réaliser des habitats sociaux de qualité. Côte Landes Nature s'est associée à la Communauté de communes de Mimizan afin de mobiliser plus de 2 600 000 euros de subventions destinés à la réhabilitation de 210 logements sur trois ans. L'OPAH tient des permanences chaque jeudi dans les locaux de Côte Landes Nature de 10h à 12h.



Florence Delaunay et Gérard Subsol conduisent la visite

Une découverte archéologique exceptionnelle

Des fours à goudron datant de l'époque gallo-romaine ont été mis à jour sur le territoire de Côte Landes Nature.

La Voix des sages



Le premier ouvrage de la collection "La Voix des Sages" vient de paraître, écrit par Guy Caunègre et publié par les Editions Atlantica de Biarritz avec Madame Émilie Lavie, 106 ans, de Léon. Ce recueil des souvenirs de la doyenne du canton sont complétés par des développements historiques concernant des événements locaux, nationaux et internationaux, dans lesquels, directement ou indirectement, Émilie a été impliquée : les mouvements revendicatifs des syndicats de gemmeurs, la création littéraire et poétique à Léon, la guerre de 14-18, la grippe espagnole, la crise économique des années trente, la guerre d'Espagne, la 2^e Guerre mondiale, la visite à Léon du Président Ho Chi Minh.

Une suite envisagée

"La voix des sages" est un projet porté par Côte Landes Nature qui envisage de publier d'autres ouvrages avec des personnes âgées du Canton. Un CD associé réalisé par Hervé Delrieu de la Radio Fréquence Grands Lacs permet d'écouter la voix de ces témoins. Les ouvrages sont distribués gratuitement dans les maisons de retraite et établissements scolaires.



Four à goudron antique de Vielle-Saint-Girons

Une découverte archéologique exceptionnelle va faire évoluer notre connaissance historique du littoral Marensinois. Une équipe d'étudiants en archéologie, sous la direction de Philippe Jacques responsable du chantier, a mis à jour, à Vielle-Saint-Girons, sous plusieurs buttes de sable, des fours à goudron végétal antiques dont l'exploitation semble avoir été abandonnée voici environ 1600 ans ! Ils auraient été opérationnels dès le IV^e siècle de notre ère ! À la faveur d'une promenade sur un chemin longeant une coupe rase, l'œil avisé de Michel Mazarico, un Saint-Gironnais féru d'archéologie, a soupçonné l'existence d'un site de production antique. La description effectuée par le découvreur s'est avérée suffisamment évocatrice pour que la Direction Régionale Aquitaine de la Culture, DRAC, le Conseil Général des Landes, après une première approche prospective sur le terrain en 2009, financent l'ouverture d'un chantier de fouille durant la saison estivale 2011.

Un commerce maritime !

Les archéologues ont ainsi dégagé plusieurs foyers constitués de garluches autour d'une cavité et des fragments de jarres. Selon Philippe Jacques les éléments découverts permettent de penser que le site était constitué de grandes jarres aériennes dont le fond était planté dans le sol. Des branches de pin maritime, des racines, des souches, fortement résineuses, étaient jetées à l'intérieur des jarres. Les végétaux résineux étaient sans doute cuits à l'étouffée, car des traces de calcination extérieures aux débris de jarres sont visibles. Sous l'effet d'un feu intense le goudron s'écoulait vers le bas du récipient où il était recueilli. La poix ainsi obtenue servait à calfater les bateaux. La mise au jour, dans l'île anglo-normande de Guernesey, d'une épave gallo-romaine transportant du goudron a révélé l'existence d'un commerce maritime depuis le littoral landais. Dans sa dernière livraison Mémoire en Marensin publie le compte rendu de Philippe Jacques au sujet de cette découverte.

Arbre de Noël du RAM



Petits Picasso de Noël

Les Assistantes Maternelles de Côte Landes Nature ont souhaité marquer les fêtes de fin d'année en compagnie des enfants. Étant donné leur nombre et leur répartition sur le territoire, cinquante-quatre nounous réparties sur neuf communes, elles ont organisé deux arbres de Noël.

Les Relais Assistantes Maternelles de Vielle et de Castets se sont retrouvés autour du sapin, le samedi 3 décembre après-midi à St Michel-Escalus. Dix assistantes maternelles animaient des ateliers "décorations d'objets de Noël" pour les enfants. Elles avaient confectionné des gâteaux pour le goûter. Vingt-sept enfants accompagnés de trente-quatre adultes ont participé à cet après-midi festif.

Le deuxième arbre de Noël, avec les RAM de Saint-Julien-en-Born et de Lit-et-Mixe, a eu lieu le samedi 10 décembre après-midi à Lévignacq. Organisé sur le même principe que celui de Saint-Michel-Escalus, environ dix-huit enfants accompagnés de dix-huit adultes et six assistantes maternelles ont participé à cette rencontre.

— Un @mi qui vous veut du bien

Un Atelier Multiservices Informatique est ouvert au siège de Côte Landes Nature.



Lionel Dutilh anime l'atelier informatique

Les personnes qui souhaitent être initiées au fonctionnement des ordinateurs, comprendre la navigation sur Internet, découvrir les petits secrets du traitement de texte, retoucher des photographies, réaliser un montage audiovisuel ; celles qui, ne disposant pas d'un équipement à leur domicile, désirent effectuer des recherches sur le Net, les demandeurs d'emplois qui doivent actualiser leur situation auprès de Pôle Emploi, rédiger et communiquer leur CV, consulter les offres de travail, trouveront au siège de la Communauté de Communes Côte Landes Nature, 272 avenue Jean-Noël Serret à Castets, un espace ouvert à tous, avec des ordinateurs mis à disposition et un animateur. Celui-ci est Lionel Dutilh, titulaire d'un DUT et

d'une licence de mathématiques et d'informatique. L'AMI est ouvert gratuitement au public depuis le 6 décembre, le mardi et le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; le samedi de 9h30 à 12h jusqu'à la fin du mois de février. Ensuite les horaires et les jours d'ouverture changeront.

Un partenariat

Les Atelier Multiservices Informatiques ont été créés voici onze ans par le Conseil Général des Landes. La mise en place d'un AMI résulte d'une convention entre la collectivité départementale, les Communautés de Communes et l'Agence Landaise pour l'Informatique. Contre fourniture de matériel, les collectivités volontaires s'engagent à mettre un animateur à disposition.